



COMPTE RENDU

Réunion du Conseil syndical du

Jeudi 30 juin 2016 à 18h30

*Lieu : Salle du Conseil de la commune de Saint
Genix sur guiers*

Sont également présents pour le SICTOM du Guiers : madame Gaëlle DOURNEAU (directrice) et monsieur Bernard PELISSIER (ambassadeur du tri).

Désignation du secrétaire de séance : Madame Catherine Angelin

M. le Président aborde ensuite l'ordre du jour.

1. Procès verbal de la réunion du 06 avril 2016

Chaque délégué a reçu un exemplaire du document.

A l'unanimité, l'assemblée approuve le procès-verbal de la séance du 06 avril 2016.

◆ ADMINISTRATION GENERALE

2. DELIBERATION Election des membres de la commission d'appels d'offres

M. le président explique que le décret du 25/03/2016 relatif aux marchés publics, pris en application de l'ordonnance du 23/07/2015, vient réviser la composition de la commission d'appel d'offre des établissements publics de coopération intercommunale. Les modifications notamment pour le Sictom du Guiers, concernent le nombre de membres constitutifs : 5 membres titulaires et 5 membres suppléants en plus du président de la commission (qui restera M. Pagniez qui est le seul habilité à la signature des marchés) au lieu de 3 titulaires et 3 suppléants actuellement.

Lors de l'envoi de la convocation à l'assemblée, les délégués ont été sollicités pour porter leur candidature de membre de cette commission. 8 personnes se sont portées candidates.

- pour les titulaires : Roger Marcel, Michel Bavuz, Michel Gallice, Marie-Christine Bourbon
- pour les suppléants : Florent Bret, Gérard Blondon, Isabel Musy,
- Indifféremment : Jean-Raymond Baclet

Le président a donc sollicité parmi les présents deux candidatures supplémentaires à minima pour constituer une liste de 10 représentants.

M. Jean Raymond Baclet propose d'être membre titulaire et messieurs Nicolas Avrain et Jean Claude Paravy proposent leur candidature en tant que suppléants.

Cette liste de 10 personnes organisées comme suit :

- pour les titulaires : Jean-Raymond Baclet, Michel Bavuz, Marie-Christine Bourbon, Michel Gallice, Roger Marcel
- pour les suppléants : Nicolas Avrain, Gérard Blondon, Florent Bret, Isabel Musy, Jean-Claude Paravy

est proposée à l'assemblée au vote et est élue à l'unanimité.

3. DELIBERATION Rapport annuel sur le coût et la qualité du service public de gestion des déchets 2015

M. le Président présente le rapport annuel 2015, transmis par courrier préalablement à l'assemblée, et indique que le diaporama de présentation sera envoyé à chaque délégué pour présentation au conseil municipal de chaque commune et vote.

M. Jean-Raymond Baclet précise qu'il serait intéressant de présenter dans le rapport les moyens mis à disposition par le syndicat pour les manifestations (bacs de tri, colonne mobile de collecte du verre).

A l'unanimité, l'assemblée approuve le rapport annuel 2015 tel que présenté.

◆ PERSONNEL

4. INFORMATION Fin de stage de Lison Lesieur

M. le Président informe le conseil syndical de la fin du stage de 3 mois de Lison LESIEUR et sa volonté de ne pas reconduire ses missions durant l'été.

5. INFORMATION Recrutement Service civique

M. le président souligne que les projets du Sictom, dotation en bacs normés, installation de conteneurs enterrés et semi enterrés perdurent et que pour être une réussite il est nécessaire de les accompagner par une information / sensibilisation au plus proche de l'habitant pour le respect des équipements et des consignes de tri.

Il est proposé de recruter un candidat via un contrat en service civique et de faire appel aux services de l'association CPIE Savoie Vivante par la signature d'un contrat d'intermédiation, ce qui évite au Sictom de réaliser un dossier de demande d'agrément pour l'encadrement de la personne recrutée.

Il est proposé de recruter pour un contrat de 28h (4 jours de 7h) pour une durée de 10 mois. Les missions confiées concerneront l'information sur la bonne utilisation des nouveaux équipements (bacs normés et conteneurs enterrés) ainsi qu'une sensibilisation au tri tant des emballages que l'utilisation des déchetteries.

◆ FINANCES

6. DELIBERATION Décision modificative n°1

L'acquisition de conteneurs enterrés concerne la section d'investissement et fait donc l'objet d'un amortissement. Le budget primitif 2016 a été établi sans tenir compte de la totalité de

rajoutées par rapport à ce qui avait été prévu initialement et des habitants de communes savoyardes ont été conviés au regard des stocks restants à l'issue des 1ères ventes.

M. le président présente les taux de participation des habitants par commune au regard des comptages terrains qui avaient été réalisés en 2015.

Une autre vente est d'ors et déjà prévue aux services techniques de Pont de Beauvoisin 38 les mercredi 28 et vendredi 30 septembre (de 9h à 18h) pour les communes du sud Val Guiers et les habitants n'ayant pu se rendre aux précédentes ventes.

M. Jean Raymond Baclet précise que la distribution des flyers d'informations n'a pas eu lieu sur la commune de Chimilin. M. Pagniez précise que cette distribution avait été confiée à la poste mais n'a pas été réalisée comme attendu. Des communes ont été distribuées à la place comme Saint Albin de Vaulserre, Saint Martin de Vaulserre, le recevant ainsi 2 ou 3 fois.

M. Pagniez remercie les communes qui ont pris en charge cette distribution pour les foyers de leur commune mais rappelle toutefois qu'il est nécessaire d'assurer cette distribution dans les temps lorsque l'engagement est pris.

Par rapport aux prochaines ventes, un mail a été envoyé à l'ensemble des communes pour qu'elles puissent relayer cette information sur leurs propres outils de communication : bulletin municipal si prévu d'ici à fin septembre. Le relais sur le site internet, par voie d'affichage ou sur les panneaux lumineux sont les bienvenus également.

Gilles Canas, précise qu'in extremis cela pourra être intégré au bulletin de la rentrée. M. Paravy précise que l'information sur l'obligation de se doter en bacs normés sera dans le bulletin du début d'été mais pas les dates de vente de septembre, cette information étant arrivée trop tard. M. Pagniez précise que cette information sera envoyée également à tous les délégués pour s'assurer de la bonne transmission de l'information.

A l'issue des ventes des printemps/été nous avons sollicité la société VEOLIA, dont les véhicules de collecte sont équipés de « bouton de signal » pour réaliser un état terrain de la dotation (en cours). Cet état permettra d'avoir une photographie de la dotation du territoire et de localiser les bacs non normés et donc de cibler la communication pour faire participer les habitants à la vente de début d'automne.

A l'issue de cette vente de septembre, courant novembre et décembre, les agents de VEOLIA seront en charge d'apposer sur les conteneurs non normés ou sacs, un autocollant précisant que le contenant utilisé n'est pas conforme pour la collecte et qu'il doit être changé avant le 1^{er} janvier faute de ne plus être ramassé passé cette date.

En fonction des retours terrains de VEOLIA et de la participation à la vente de l'automne, des permanences pour vente de bacs pourraient être organisées sur la fin de l'année 2016 et/ou début 2017.

DECHETTERIES

9. INFORMATION Modification de certains flux en déchèterie et arrivée d'éco mobilier à Domessin

Suite à l'attribution du marché à société SIBUET Environnement pour le lot 1, des modifications dans les flux acceptés en déchèterie ont été opérées :

- Flux « incinérables » uniquement et non plus tout venant et isolant cordage séparés
- Séparation du PVC pour valorisation matière

Le 30/06, installation d'une benne pour la collecte du mobilier à Domessin : 2 déchèteries seront donc équipées en flux « opérationnel » tandis que celle de Saint Genix reste en soutiens financiers.

M. Gallice précise que l'association Acty chantier continue son projet de ressourcerie et devrait intégrer les anciens locaux de la société Peultier rue des Pâquerettes à Pont de Beauvoisin pour une ouverture officielle en octobre 2016.

COMPOSTAGE

10. INFORMATION Bilan d'une année d'animation du réseau des composteurs pailleurs du Guiers

M. Blondon présente le réseau des Composteurs pailleurs qui est constitué de personnes individuelles ayant suivi volontairement une ou plusieurs formations portant sur le compostage, le paillage, ...dans le cadre des formations financées par le département de l'Isère et à partir desquelles les collectivités déclinent un programme sur leur territoire. Ces 157 personnes ne connaissent pas les autres membres du réseau et leur « association » en est plus délicate. Depuis un peu plus d'1 an, l'animation de ce réseau a été confiée à M. Nanchen (formateur). Cette 1^{ère} année a permis de créer un noyau actif d'une dizaine de personnes motivées à une plus grande implication aux côtés du Sictom pour sensibiliser à « l'utilisation personnelle » des végétaux en compostage et au jardin. Le programme 2015-2016 a été plutôt efficace en ce printemps 2016 et de nombreuses idées sont à construire pour l'année à venir.

On notera 4 sessions de formation à venir :

- Le 13 septembre de 18h à 21h : module 1 pour les débutants sur le [compostage](#)
- Le 22 Septembre de 18h à 21h: module sur le [paillage et la gestion des déchets végétaux dans le jardin](#)
- Le 15 octobre de 9h à 12h : module 2 sur le compostage (complément du 1^{er} module)
- Le 17 novembre de 18h à 21h : module sur la [communication](#)

Axes de travail proposés pour l'année 2016-2017

- Co-Création avec le Sictom du Guiers d'un flyer « évolutif » (tirage à mesure) donnant les informations essentielles sur les services et formations en lien avec le Sictom pour mettre en avant le soutien du Sictom à ces actions

- Création d'un logo ou d'une image représentative du réseau
- La Participation au Comice agricole de Chimilin (3-4 septembre)
- La présence d'Animations à la fête des broyeurs le 15 octobre

La volonté est exprimée de devenir **ambassadeur actif** de la prévention des déchets végétaux, notamment par : Cartographie des guides sur le site du Sictom ?

- Le paillage et l'entretien de l'entrée des déchèteries
- La sensibilisation en déchèterie des habitants apportant leurs végétaux
- La sensibilisation lors des « Broyage place du village » pour que ce ne soit pas qu'un dépôt de végétaux

Création d'atelier pour faire adhérer à la démarche autrement :

- Cafés Compost d'automne, « préparer le jardin pour l'hiver »
- Atelier fabrication nichoir et mangeoire
- Partenariat avec le cinéma de Pont et/ou Saint Génix pour diffuser « le potager de mon grand père »

M. Jean Raymond Baclet rappelle sa demande de matériel mis à disposition par le Sictom pour le comice agricole début septembre. M. Pagniez répond que cela est bien prévu et que l'animation sera assurée par les composteurs pailleurs

11. Calage de la fête des broyeurs, le samedi 15 octobre 2016 au Lac de Romagnieu

M. Blondon sollicite une réponse officielle de la commune de Romagnieu pour l'organisation de la fête des broyeurs au Lac de romagnieu le samedi 15 octobre 2016.

M. Canas précise que la commune est bien d'accord et que le travail sur les outils de communication peut être lancé, tout comme l'appel à volontaire parmi les acquéreurs de broyeurs.

COLLECTE SELECTIVE

12. INFORMATION Présentation des résultats 2015 sur le tri sélectif par commune

La présentation des résultats met en avant les résultats de collecte sur les communes de Pont de Beauvoisin 38 et 73 notamment depuis l'installation des conteneurs enterrés qui permettent la séparation des papiers et des emballages par l'habitant. Les conteneurs enterrés permettent de part un dépôt groupés des déchets en un même lieu, de nettement améliorer les performances de tri.

Les autres diapositives présentent les performances en kg/hab. comparées des communes pour chacun des flux (emballage, papier et verre) sur les deux dernières années. Cette comparaison en performances et non en tonnage lisse les écarts d'une collecte supplémentaire ou non réalisée sur les communes à faible dotation ou à faible nombre d'habitants.

Les tonnages captés dans les déchèteries ont été enlevés des communes d'accueil de celle-ci pour éviter les distorsions de performances.

M. Paravy souhaite que ces éléments soient intégrés dans la présentation du rapport annuel 2015 afin de pouvoir faire un retour précis sur ce point en conseil municipal.

M. Pagniez précise que ce sera le cas et que le support sera envoyé dès le vendredi 1^{er} juillet notamment à la demande de M. Marcel pour le conseil de ce jour.

DIVERS

13. Questions diverses...

Madame Musy interroge M. Pagniez sur le devenir du Sictom du Guiers au regard de la réforme territoriale. M. Pagniez explique que la compétence collecte et traitement des déchets confiée au Sictom par les communautés de communes et notamment par les Vallons du Guiers qui doivent ne former plus qu'une communauté de communes au sein des Vals du Dauphiné pourra continuer à être confiée au Sictom au moins jusqu'en 2020.

M. Marcel interroge sur la période de lavage des conteneurs enterrés ou semi enterrés car ceux du centre d'Aoste commencent à sentir très fort avec les chaleurs d'été. M. Pagniez explique qu'il avait été convenu de les laisser en fonctionnement durant un an avant de les laver (soit en septembre 2016) et qu'il est nécessaire de consulter plusieurs entreprises pour assurer ce lavage. Ceci sera fait durant l'été pour une intervention en septembre-octobre. M. Gallice précise que l'usage de sur-odorant pourrait masquer ces odeurs temporairement et faire patienter.

M. Jean Raymond Baclet demande s'il serait possible d'avoir le circuit de collecte afin de pouvoir se rendre compte de l'impact d'un stationnement gênant ou de travaux sur ce circuit et d'éventuellement pouvoir anticiper un changement d'itinéraire.

Les véhicules de la société VEOLIA sont équipés de GPS qui permettent de suivre le tracé des circuits, une copie d'écran de ces tracés peut être transmise à chaque commune.

La séance est levée à 20h15, après que Monsieur le Président eut remercié les participants.

Le Président,

Jean PAGNIEZ

Le Secrétaire de séance,

Catherine ANGELIN